

Lamothe



Bulletin Municipal n°62
Octobre 2020

Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjoints et attributions

MATHIEU Alain
PIGNOL Marjorie
ROCHETTE Françoise
TEILHOL Michel

*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique
Finances, Information, Communication, Site internet
Ecole, CCAS, Relations avec les associations
Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guillaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William



Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Éditorial de Monsieur Le Maire

Mesdames, messieurs, Comme dans toutes les communes, le confinement a perturbé la mise en place du conseil municipal à la suite des élections du 15 mars. C'est donc avec retard que paraît notre premier bulletin municipal de cette nouvelle mandature. Je vous prie de bien vouloir nous en excuser. Au nom de tous les conseillers, je tiens particulièrement à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en élisant l'ensemble de la liste, lors du premier tour du 15 Mars 2020. Permettez moi aussi d'adresser un grand merci à Annie AUZARD qui, après 31 années de bons et loyaux services pour notre commune, a cédé sa place. Éluë pour la première fois en 1989 dans la liste de Gérard GRIMAULT, après deux mandats de conseillère municipale, un d'adjointe, elle vient de finir en beauté par deux de maire.

Je ne vais pas énumérer ici les projets et travaux réalisés aux

cours des ces deux mandatures mais nous connaissons tous l'engagement total dont elle a fait preuve pour notre commune. Merci Annie, merci aussi à Jacqueline BELMONT, Jean-Pierre LEFEVRE et Bernard ARDAILLON qui ont également souhaité céder leur place lors des dernières élections. La nouvelle équipe municipale, composée de 11 anciens conseillers municipaux et de 4 nouveaux, s'est mise au travail début juin pour élire le maire et les quatre adjoints et composer les différentes commissions communales. Le budget a été voté le 16 juillet et à l'unanimité le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Nous allons travailler en équipe, en impliquant le plus possible les commissions et les LAMOTHOIS pour les projets à venir.

Nous allons essayer d'appliquer au maximum de ses possibilités et en toute humilité la devise suivante « convaincre sans con-

traindre ». Les travaux prévus pour 2020 ont été décalés, ils seront réalisés d'ici la fin de l'année ou début 2021, les entreprises ayant pris du retard suite à la crise du COVID. Le mur du parvis de l'église ainsi que les travaux de rejointoiement de ceux du bas de la rue du Château ont été confiés à l'entreprise FERREIRA qui devrait les réaliser dès cet automne. Pour la toiture du local technique du pont de LAMOTHE l'appel d'offre dématérialisé vient d'être envoyé et le choix de l'entreprise se fera dans les prochaines semaines. Pour ces deux chantiers nous avons obtenu des subventions du département, de la région et de l'état. Le département va, courant novembre, refaire l'enrobé de la rue du Valla; nous allons en profiter pour faire un aménagement de couleur différente des embranchements devant les porches de la grande rue et de la rue de la Coterie ainsi que devant l'école afin d'améliorer la sécurité



« Un grand merci à Annie AUZARD qui, après trente-et-une années de bons et loyaux services pour notre commune, a cédé sa place. »





« Nous pouvons
espérer être
« branchés »
d'ici fin 2021 »



de tous. Une étude est également en cours pour réaménager la terrasse du bar restaurant avec création d'un espace piétonnier entre cette terrasse et la Départementale. Pour ces travaux nous avons sollicité des subventions : « amende de police » et régionale. Les travaux d'acheminement de la fibre ont été réalisés entre FONTANNES et LAMOTHE ; des armoires posées place de la Tuilière et Grande Rue. Nous pouvons espérer être « branchés » d'ici fin 2021.

En juillet, à la demande du SICTOM, nous avons remplacé dans certains secteurs les poubelles individuelles qui restaient à demeure dans les rues, par des containers collectifs qui seront dissimulés par des « caches containers » dans les prochains mois. Les Lamoithois qui ont choisi de conserver leur poubelles individuelles se sont engagés à les rentrer une fois la collecte effectuée. Des infiltrations se produisent depuis plusieurs années sur la toiture de l'église ; nous

avons confié à l'entreprise SAUVAT la réfection à neuf de l'ensemble de la zinguerie de celle ci, la région subventionne ce dossier à hauteur de 40%. Une fois ces travaux terminés nous étudierons la meilleure solution pour réparer les dégradations causés aux voûtes intérieures. La commission information travaille depuis juin sur le site internet de la commune que vous pourrez découvrir à partir du début du mois d'octobre à l'adresse suivante lamothe43.fr. Vous y retrouverez toutes des informations concernant, le conseil municipal, les associations de la commune, le programme des animations, le tout régulièrement mis à jour. Il sera également utile aux parents d'élèves qui utilisent la cantine scolaire qui pourront réserver et payer les repas directement sur le site.

Toutefois le bulletin municipal continuera d'être réalisé et distribué « format papier » deux fois l'an.

La rentrée scolaire, avec un effectif de 100 enfants, s'est très bien

passée malgré les contraintes liées au COVID. Nous avons embauché une personne supplémentaire, 2 heures par jour d'école, pour le nettoyage quotidien des salles de classes.

Je voudrais remercier les enseignants de notre école pour leur professionnalisme et leur sérieux qui font la renommée de notre école; pour preuve chaque année nous avons plusieurs demandes d'inscription hors commune qu'il faut gérer avec prudence; merci également aux employés communaux pour leur travail et leur sérieux dans les tâches, sans oublier notre secrétaire de mairie.

J'en terminerai en vous demandant de rester prudent face à la menace du COVID, cette crise a trop duré, respectez bien les consignes et les gestes barrières; en espérant que nous en sortions tous avant l'hiver et que toutes les animations et activités annulées de nos associations puissent reprendre début 2021.

*Le maire,
Alain Jarlier*

Compte-rendu du Conseil municipal du 25 juin 2020

L'ensemble du conseil est présent.

-1-Présentation de Fabi-Boutique.

La parole a été laissée à Fabienne qui souhaitait présenter son projet d'épicerie produits locaux/souvenirs et autres services sur la commune.

-2- Présentation du PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durables dans le cadre du PLUI. A la lecture du projet, plusieurs interrogations ont été pointées par le conseil. - Comment aménager les centres bourg atypiques comme Lamothe qui ne répondent plus vraiment aux demandes actuelles en matière d'habitation et où la démolition est interdite. - Le pôle Viande ne devrait-il pas être un projet SYDEC - La réglementation des zones agricoles peut-elle évoluer avant les 10ans si l'activité n'existe plus et

si l'absence de bête est constatée. - La commune ne souhaite pas la construction de logement locatif imposant (sur plusieurs étages). - Avoir une réflexion sur les conséquences des constructions vis-à-vis de la gestion des eaux pluviales. - La construction d'un logement sur terrain de plus de 1000m2 sera-t-elle possible ?

-3- Bar Restaurant l'Âne Gris

Les gérants ont été reçus par le maire et les adjoints afin de nous alerter sur plusieurs dysfonctionnements : - Facture d'électricité très importante, provenant probablement d'un mauvais choix du matériel de la hotte aspirante, beaucoup trop forte pour la surface et qui doit être en marche pour pouvoir faire fonctionner le gaz ce qui crée une décompression et entraîne une consommation d'énergie plus importante pour mainte-

nir une température correcte dans la salle de restaurant. Leur demande : prise en charge de cette dépense par la commune. - Dépenses d'entretien du matériel peu de temps après leur arrivée dans les lieux (janvier/septembre et décembre 2019) qui ne devraient pas leur incomber. Leur demande : prise en charge de cette dépense par la commune. Le confinement a représenté un manque à gagner certain et la reprise d'activité est lente. Ils remercient la commune d'avoir annulé les loyers de cette période. Leur demande : bénéficier d'un sursis supplémentaire même partiel jusqu'en septembre 2020. Propositions : Après relecture du bail, il est indiqué que les charges d'entretien et de réparation sont à la charge du locataire. A ce titre même si nous le souhaitions, il est impossible d'engager une



*Fabi Boutique
PADD
L'Âne gris
L'école
Délégation du
Maire
Infos diverses*





Ouverture du Point Poste en novembre 2020



dépense justifiée par des factures d'électricité ou de pièce d'usure. Cependant, l'ensemble du CM est conscient de l'équipement non adapté de la hotte aspirante et propose la mise en place d'un variateur pour la somme de 425 €. Accepté à l'unanimité. En ce qui concerne la révision du loyer, les avis étant partagés, nous proposons de soumettre au vote du conseil l'équivalent de 30% de remise jusqu'en septembre soit 1 mois de gratuité supplémentaire pour le loyer commercial.

Vote pour : 7

(JARLIER – MATHIEU – ROCHETTE – TEILHOL – PIGNOL – ZANUTTO – MARCHAUD)

Vote contre : 8

VACHELARD – MAILIGE – BAYET – PONS – ARCHER – DENIS – CORNET- BENIGAUD)
Abstention : 0

-4- Effectif de l'école

Nous avons été sollicités pour l'inscription de 7 nouveaux élèves non domiciliés sur la

commune. Dominique Vachelard en tant que directeur de l'école nous informe que le conseil des maîtres s'est réuni à ce sujet. A leur niveau il est possible d'organiser les classes afin de recevoir tous les élèves dans un environnement optimum. D'un point de vue de la cantine, ces 7 nouveaux élèves n'utiliseront pas le service, ce qui ne surcharge pas les effectifs cantine qui nécessitent déjà deux services. Nous proposons de voter pour ou contre l'inscription de ces 7 nouveaux élèves extérieurs ? Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1 (D. Vachelard) 5.

-5- Délégation du Maire

Pour faciliter la gestion administrative et comptable de la commune, il est possible d'attribuer au Maire, pour la durée de son mandat, plusieurs délégations (liste consultable en mairie).

Vote pour : 15

Vote contre : 0

Abstention : 0

-6- Info et questions diverses

DETR acceptée pour le toit du bâtiment ZA

Travaux prévus route de la pâle Bleue/route d'Agnat et rue du Vallat

Réparation du plot au bas de Lamothe : SRTP fera les travaux - Litige concernant l'entreprise OREA

Projet de remplacement des poubelles individuelles par des containers collectifs dans les zones où les poubelles restent constamment sur le domaine public.

Point Poste : ouverture en novembre 2020, mobilier fourni par la Poste et subvention permettant d'embaucher une personne à mi-temps sans coût supplémentaire pour la commune.

Réunion de la commission finance : vendredi 03.07.2020

Réunion Commission des impôts entre le 06.07.2020 et le 11.07.2020 -

Prochain CM le 16.07.2020 pour vote du budget.

Compte-rendu du Conseil municipal du 16 juillet 2020

Secrétaire de Séance :
William ZANUTTO

Vote des Taxes

Présenté par Alain
JARLIER

Taxe habitation 9.22%
(pour information car
non votée)

Taxe foncière 11.69%

Taxe Foncière non bâti : 86.88%

Taux en vigueur, pas
d'augmentation proposée,

Abstention : 0 Contre :
0 ADOPTE 2.

Affectation des résultats 2019

Présenté par Alain
JARLIER Budget Général : 20464.57 Budget
Assainissement :
85508.74 Abstention :
0 Contre : 0 ADOPTE

Durée d'amortissement

Présenté par Alain
JARLIER Il est proposé
d'appliquer les durées
d'amortissement légales en la matière, à
savoir :

Amortissement des
travaux d'enfouissement des réseaux
secs : 10ans

Amortissement des
travaux de la Station
d'épuration : 50ans -
Amortissement des
subventions liées à la
station d'épuration :
50ans
Abstention : 0 Contre :
0 ADOPTE 4.

Participation au SIVOM Fontannes-Lamothe

Présenté par Alain
JARLIER Il est proposé
de maintenir notre
participation au SIVOM soit 68000e dont
5000 € affectés à l'entretien de l'éclairage
public.

Abstention : 0 Contre :
0 ADOPTE 5.

Vote des budgets prévisionnels 2020

Présenté par Marjorie
PIGNOL

Budget Général
Abstention : 0 Contre :
0 ADOPTE

Budget Assainissement
Abstention : 0
Contre : 0 ADOPTE 6.

Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Présenté par Alain
JARLIER. Le conseil
doit élire les membres
de cette commission
Président : Alain JAR-
LIER

Titulaires : Alain MA-
THIEU

Suppléants : Joël
BAYET Michel TEIL-
HOL Stéphane AR-
CHER Marjorie PI-
GNOL William ZANUT-
TO

Abstention : 0 Contre :
0 ADOPTE 7.

Point Poste

Présenté par Alain
MATHIEU

Date prévisionnelle
d'ouverture : 2 no-
vembre 2020

Lieu : mairie

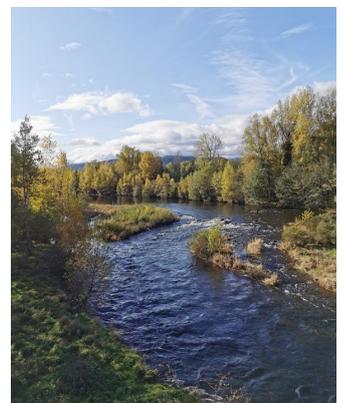
Services proposés :
services postaux-
services financiers-
borne de consultation
internet

L'ensemble des équi-
pements ainsi que les
travaux nécessaires
seront entièrement
subventionnés par La
Poste.

De plus, la convention
prévoit le versement



*Vote des taxes
Affectation des
résultats
Durée
d'amortissement
SIVOM
Vote des budgets
Point Poste
Vol régie cantine
Subventions
Finances Publiques
Infos diverses*





« Le réseau local des finances publiques fait l'objet depuis 2019 d'une réorganisation qui aura pour impact le groupement des services ainsi que la diminution des lieux d'accueil au public. »

d'une subvention mensuelle de 1178 € permettant l'embauche d'un agent (sur une base de 20heures/semaine).

Il est demandé au conseil de mandater Alain JARLIER pour signer la convention relative à l'organisation d'une poste agence communale.
Abstention : 0 Contre : 0 ADOPTE 8.

Vol régie cantine, demande de remise gracieuse

Présenté par Alain JARLIER. Suite au vol commis dans les locaux de la mairie pendant les heures d'ouverture, la responsabilité individuelle et personnelle de MC Courtine est engagée.

Un recours est possible par la demande de remise gracieuse à la trésorerie, à ce titre nous devons nous prononcer sur cette demande.

Abstention : 0 Contre : 0 ADOPTE 9.

Demande de subvention au titre des Amendes de police

Présenté par Alain JARLIER

Tous les 5ans, il est possible de demander une subvention pour financer les travaux liés à la sécurité.

Concernant le projet de travaux rue du Val-la, cette subvention pourrait être affectée à la réalisation de passage piéton, marquage au sol, il est donc demandé au conseil de valider cette demande.

Montant : maxi 30% sur une dépense de 30000 € maximum.

Abstention : 0 Contre : 0 ADOPTE 10.

Motion pour le sauvetage du réseau local des Finances Publiques

Présenté par Guillaume PONS

Le réseau local des finances publiques fait l'objet depuis 2019 d'une réorganisation qui aura pour impact le groupement des services ainsi que la diminution des lieux d'accueil au public.

Afin de protéger le réseau local actuel et maintenir un service d'accueil à toute la population, nous

sommes sollicités à nous prononcer pour le maintien de ces services au niveau local.

Abstention : 0 Contre : 0 ADOPTE

Informations et questions diverses

Communauté de communes CCBSA, Président Jean Luc Vachelard

Site Internet : le travail avance, présentation à la commission information et communication d'ici fin juillet.

Réunion commission travaux lundi 20.07 à 18h00

Réunion CCSA lundi 20.07 à 18h00

Caisse des écoles à 18h30

Rencontre avec le collectif Eco-Citoyens

Fibre : travaux terminés

Différentes demandes concernant l'utilisation de biens de section devront faire l'objet d'une enquête auprès des propriétaires concernés.

Problème d'égouts route d'Agnat.

Compte-rendu du Conseil municipal

Du 15 septembre 2020

L'ensemble du conseil est présent. Avant de commencer la séance, Alain JARLIER souligne le bon déroulement de la période estivale et l'implication des adjoints dans les permanences du mois d'Août ce qui a permis de reprendre les dossiers sans retard.

Stéphane ARCHER est nommé secrétaire de séance.

Demande de subvention

Les travaux de la Rue de Vialle sont éligibles à la DETR 2021 ainsi qu'au Fonds 199. Pour rappel, les devis établis s'élevaient à 102 770 euros H.T. Le conseil vote à l'unanimité ces demandes de subvention. Les travaux Rue du Valla sont éligibles aux Amendes de police pour les éléments liés à la sécurité et à la subvention « BONUS RELANCE » nouvelle subvention versée par la région dont les travaux devront être réalisés avant le 30.06.2021. Le conseil vote à l'unanimité ces demandes de subvention.

Commission de contrôle des listes électorales

Cette commission est constituée de 2 membres du Conseil municipal (hors maire et adjoint) ainsi que de 4 membres extérieurs (2 membres pour l'administration et 2 membres pour le tribunal). Ils sont chargés du contrôle des mises à jour de la liste électorale. Sont proposés : Conseiller municipal titulaire : MARCHAUD Isabelle, Conseiller municipal suppléant : MAILIGE Wilfried, Membre titulaire extérieur : ROBIN Yvette, pour l'administration, Membre titulaire extérieur : JARLIER Christian, pour le tribunal Membre suppléant extérieur : FUENTES Emilio, pour le tribunal Membre suppléant extérieur : GUILHE Dominique, pour l'administration Le conseil vote à l'unanimité la composition de la commission.

Commission d'embauche pour l'agent d'accueil du POINT POSTE

Afin de pourvoir au poste d'agent d'accueil pour le Point Poste (20heures/semaine), une commission sera en charge de sélection-

ner les cv reçus et de participer aux entretiens d'embauche. Sont volontaires : JARLER Alain-MATHIEU Alain-CORNET Serge-DENIS ROUY Marie Christine, ARCHER Stéphane L'ensemble du conseil accepte la composition de la commission.

Vente d'une parcelle

La vente administrative de la parcelle AC60 rue de Vialle appartenant à Mme CLEMENSAT Epouse PEDENON Jacqueline est proposée à 1560 €. Le conseil vote à l'unanimité la vente au prix proposé.

Changement d'assureur

Concernant la couverture assurance statutaire pour le personnel titulaire, le contrat actuel se termine cette fin d'année. Le centre de gestion 43 après résultat d'une large consultation nous propose d'adhérer à la compagnie SOFCAP (groupe CNP) pour un prix inférieur, l'engagement sera de 4 années. Le conseil vote à l'unanimité d'adhésion au contrat de SOFCAP.

Prise en charge d'écoliers Lamothois en classe ULIS

Deux enfants fréquen-



*Demande de subvention
Commission contrôle listes électorales
Point Poste
Vente d'une parcelle
Assurance
Subvention scolaires
Infos diverses*



tent une classe ULIS, à ce titre il est demandé aux communes de résidence une contribution aux fournitures scolaires. Le conseil vote à l'unanimité sa participation.

Informations diverses

Alain JARLIER lit au conseil le courrier nous informant de la constitution d'un groupe d'opposition à la CCBSA et laisse la parole pour un tour de table.

Dominique VACHELARD
Effectif de l'année 2020/2021 : 100 élèves
La rentrée 2020 a dû se plier à des dispositions particulières liées à la situation sanitaire : port du masque obligatoire pour les adultes, nettoyage et désinfection de façon plus régulière grâce aux 2 heures de ménage supplémentaire par jour. Perte d'un poste d'AESH. Certaines décisions ont dû être prises comme l'annulation du LOTO de novembre. En ce qui concerne le maintien de la classe de mer, les enseignants se laissent la fin de l'année pour décider. Vendredi 18 septembre : Clean up day.

Michel TEILHOL La numérotation des adresses du secteur de Cougeac, du Pont de Lamothe, et de la route de Fontannes est en cours. Ceci doit se faire obligatoirement pour faciliter l'accès à la fibre dès la fin 2021. La finition des

travaux réalisés pour le passage de la fibre route de Fontannes et dont la mairie n'est pas le commanditaire sont inacceptables, l'entreprise et le maître d'œuvre en seront informés.

Alain MATHIEU Les services techniques ont réalisé, en plus du travail habituel, de nombreux travaux sur la commune : Réparation du Pont du Breuil ; Isolation phonique de la classe des Cours moyens et installation d'un éclairage par LED sur les conseils de Wilfried MAILLIGE. Passage de l'épaveuse et nettoyage de la rase mère. Mur de l'école. Nettoyage de la chapelle de Cougeac
Rendez-vous prévu avec le syndicat des Eaux de Brioude pour le prévisionnel des travaux de la commune dans le but de mieux synchroniser et optimiser les interventions de chaque partie. Les travaux du point Poste vont commencer, l'ouverture est repoussée à début décembre 2020.

Françoise ROCHETTE Le CCAS a fait le choix compte tenu de la situation sanitaire d'annuler le repas prévu initialement le 18 octobre. La banque alimentaire fonctionne pour quelques bénéficiaires et représente un soutien

important pour les personnes en difficultés. Le Club St Jean a été reçu pour différentes sollicitations, des solutions sont recherchées, le conseil sera consulté pour approbation.

Serge CORNET Informations sur le suivi budgétaire du SIVOM ainsi que sur les travaux réalisés sur la commune en collaboration avec le personnel communal.

Marjorie PIGNOL Le bulletin municipal n°62 est en cours d'élaboration, il sera confié à un imprimeur pour être distribué aux Lamotheois. Présentation du site internet de la commune élaboré avec la collaboration de Net15 : « Lamothe43.fr ». Le site est toujours en construction, il sera visible dès sa mise en ligne prévue pour octobre. De nombreuses personnes ont apporté leur aide, en terme de collecte de données, photos. Qu'elles en soient remerciées. Le site se veut être un moyen de communication, une source d'information et de simplification des démarches pour chacun, il hébergera dès janvier 2021 le nouveau service de réservation des repas de la cantine scolaires. Les parents seront informés et accompagnés à son utilisation en temps utile.



Le site Internet de la Mairie permettra bientôt aux parents d'acheter à distance des repas pour la restauration scolaire.

www.lamothe43.fr



SYNDICAT DE GESTION DES EAUX DU BRIVADOIS

ÉLECTION DU 05/10/2020

Président :

2 candidats : M. BE-DROSSIAN Gérard (Autrac) et M. Didier ROBERT (Vézézoux).
Elu : M. ROBERT

1er vice-président :

2 candidats : Mme M-Christine DEGUI (Brioude) et M. Maurice ROCHE (Brioude).
Elu : M. ROCHE

2ème vice-président :

2 candidats : M. BE-DROSSIAN Gérard (Autrac) et M. FILIOL Jacques (Grenier-Montgon).
Elu : M. FILIOL

3ème vice-président :

1 candidat : M. FRAISSE Raymond (Mazérat Aurouze).
Elu

4ème vice-président :

1 candidat : M. JOUVE Yves (Fontannes).
Elu

COMPOSITION
DU BUREAU :

Le président + les 4 vice-présidents + les 6 membres suivants :
M. BONJEAN Gérard (Azérat), M. BOREL Alain (Brioude), M. CLEMENSAT Michel (Chassignoles), M. FOUILLIT Alain (St Pal de Senouire), M. SAGNOL Laurent (Couteuges) et Mme VIDAL Monique (Lavaudiu).

*M. Didier Robert
est élu président
du SGEB le 5
octobre 2020*

TV • HIFI • VIDÉO • ÉLECTROMÉNAGER • SATELLITE

PRO&Cie
le Réflexe Gentillesse



43100 BRIOUDE Tél. 04 71 50 32 82

batiman.fr



BATIMAN[®] multibois

PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES

VOLETS

STORES & PERGOLAS

PORTES DE GARAGE

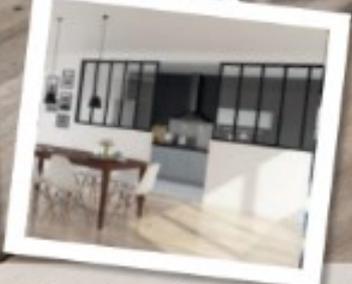
PORTAILS & CLÔTURES

PORTES D'INTÉRIEUR

PLACARDS

ESCALIERS

PARQUETS & SOLS



contact@multibois.com

Service livraison et installation



Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36

du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00





**Horaires
d'ouverture**

Mardi

Jeudi

9h00-12h00

14h00-19h00

Mercredi

Vendredi

9h00-19h00

Samedi

8h00-16h30

**Coiffure mixte
Bd Aristide Briand
Brioude
04 71 50 23 41**



**AVENUE D'Auvergne
43103 BRIOUDE CEDEX
04 71 50 27 05**

ANNEXE : Comptes et budgets

Les Comptes de Gestion et administratifs 2019 ont été votés le 20 février 2020 avant le renouvellement de l'équipe municipale mais de ces montants découlent les reports sur le budget prévisionnel 2020.

BUDGET GENERAL

INVESTISSEMENT		VUE D'ENSEMBLE		
DEPENSES	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Propositions 2020	
Déficit d'investissement reporté				
Dépenses imprévues				200,00
Emprunts et dettes assimilées	49 424,46	51 293,63		56 010,00
Travaux en régle et opérations ordre sur cessions	6 700,82	9 250,90		20 000,00
Immobilisation incorporelles	1 563,60			
<u>Non individualisées par opération</u>				
Immo. corporelles-terrains-Constructions	2 666,08	23 601,24		14 133,07
<u>Individualisées par opération</u>				
ENFOUISSEMENT RESEAUX SECS		12 733,61		37 266,39
INSTAL. MAIN COURANTE AU STADE	17 279,40			
REHABILITATION QUARTIER OUEST	76 985,70			
MUR ESPLANADE EGLISE				35 000,00
SECURISATION ENTREE ECOLE				14 000,00
AMENAG. RUES PEROULIERS/PRE ROND		55 998,76		
MODERNISATION RES. ECLAIRAGE PUBLIC		737,50		11 262,50
TRAVAUX DE VOIRIE	8 681,60	3 171,97		39 518,50
REHABILITATION BAT.COMMUNAL Z.A.				69 000,00
FEFECTION TOITURE EGLISE				25 000,00
TOTAL	156 787,61	156 787,61 €		321 390,46 €
RECETTES	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Propositions 2020	
Excédent d'investissement reporté				12971,53
Virement de la section de fonctionnement				50 000,00
AMORTISSEMENT (PLU+ Eclairage public)	8 485,00	9 266,00		11 278,10
Dotations, fonds divers, réserves	29 411,68	143 351,82		97 692,83
Emprunt et Dettes assimil.		1 500,00		2 760,00
<u>Individualisées par opération</u>				
AMENAGT RUE DU CARDINAL	19 756,71			
INSTAL. MAIN COURANTE AU STADE	9 406,00	5 000,00		
REHABILITATION QUARTIER OUEST	32 050,00			
MUR ESPLANADE EGLISE				30 162,00
AMENAG.RUES PEROULIERES PRE ROND		15 010,40		7 510,00
TRAVAUX DE VOIRIE				20 000,00
REHABILIT. BATIMENT COMM. ZA				66 767,00
FEFECTION TOITURE EGLISE				22 249,00
TOTAL	99 109,39	174 128,22		321 390,46

Comptes et budgets (suite)

FONCTIONNEMENT		VUE D'ENSEMBLE		
TOTAL DES DEPENSES	358 949,58	389 352,17	485 758,27	
Charges à caractère général	78 565,44	105 805,06	127 928,17	
Charges de personnel	146 881,69	155 130,58	162 940,00	
Autres charges de gestion courante	102 629,87	103 282,12	114 262,00	
Charges financières	17 737,58	15 868,41	14 100,00	
Charges exceptionnelles			5 050,00	
Atténuation de charges	4 650,00			
Dotations aux amortissement	8 485,00	9 266,00	11 278,10	
Dépenses imprévues			200	
Virement à la section d'investissement			50 000,00	
DEPENSES DE L'EXERCICE	358 949,58	389 352,17	485 758,27	
Déficit de fonctionnement antérieur				
TOTAL DES RECETTES	507 841,71	486 652,57	485 758,27	
Produits du domaine et ventes	24 952,02	32 189,95	27 200,00	
Travaux en Régie	6 700,82	9 250,90	20 000,00	
Impôts et taxes	213 451,04	206 250,70	208 133,70	
Dotations, subventions et participations	154 529,00	175 937,02	178 100,00	
Produits de gestion courante	26 582,96	28 878,37	25 010,00	
Produits exceptionnels	2 374,33	666,00	350	
Atténuation de charges	4 717,74	5 223,04	6 500,00	
RECETTES DE L'EXERCICE	433 307,91	458 395,98	465 293,70	
Excédent de fonctionnement reporté	74 533,80	28 256,59	20 464,57	

BUDGET CAISSE DES ECOLES :

FONCTIONNEMENT	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Propositions 2020
DEPENSES	23 241,85	25 541,64	33 938,34
Fournitures scolaires	4 230,56	3 848,27	4 700,00
Contrat prestation services (repas)	17 767,45	19 792,30	25 000,00
Loations mobilières (photocopieur)	540	432,00	600,00
Maintenance	703,84	817,27	800,00
Autres frais divers (entrées piscine)	0	0,00	1 400,00
Transports biens et collecti.	0	520,00	1 268,34
Pertes sur créances irrécouvrables	0	40,00	120,00
Titres annulés sur exercice antérieurs	0	0,00	50,00
Divers		91,80	
RECETTES	22 550,00	25 784,25	33 938,34
Report			3 818,34
Cotisations et souscriptions	66	67	70
Vente des repas scolaires	17 484,00	20 717,25	25 000,00
Subvention commune	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Libéralités reçues	0	0	50
Résultat de l'exercice	-691,85	242,61	

Comptes et budgets (suite)

SERVICE ASSAINISSEMENT :

FONCTIONNEMENT	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Propositions 2020
DEPENSES	30 239,15	29 400,08	202 827,44
Fournitures non stockables	4 553,72	683,09	10 000,00
Fournitures d'entretien et petit équipement	37,8	491,11	67 307,22
Autres matières et fournitures			4 000,00
Entretien et réparations	4 455,56	1 126,68	12 000,00
Prime d'assurance			800,00
Divers		81,86	7 042,36
Personnel mis à disposition	4 084,56	4 653,19	7 000,00
Divers	303,79	252,5	8 800,00
Publicité, (inauguration station)	58,94	511,84	500,00
Frais télécom	47,12	56,45	500,00
Autres taxes et redev. (boues pour Brioude)	1 984,50	1 647,20	
Créances admises en non valeur		515,74	10 000,00
Créances éteintes	113,3	430,31	10 000,00
Charges diverses de gestion courantes	0,68	1,19	5 000,00
Remboursement intérêts emprunts	5 084,00	4 437,50	6 000,00
Autre (frais dossier prêt)	150		100,00
Titres annulés (Exercices antérieurs)		154,84	2 000,00
Autres charges			2 000,00
Amortissements	9 365,18	9 365,18	28 939,24
Reverst Modern reseaux à agence de l'eau		4991,4	15 000,00
Virement à la section invest.			5 938,62
RECETTES	91 494,91	91 494,91	202 827,44
Excédent de fonctionnement reporté	38 481,19	38 481,19	85 508,74
Redevances d'assainissement	40 048,54	40 048,54	40 000,00
Participation pour assainis.collectif (PAC)	0	0	1 000,00
Modernisation reseaux à reverser	6 017,76	6 017,76	6 000,00
Travaux en régie			53 000,00
Produits divers gestion courante (cts TVA)	0	0	10
Produits exceptionnels gestion	0	0	20
QP des sub virées au Résultat	6 947,42	6 947,42	17 288,70
Résultat de l'exercice	61 255,76	85 508,74	

INVESTISSEMENT	Réalisations 2018	Réalisations 2019	Propositions 2020
DEPENSES	252 990,60	195 183,39	79 288,70
QP des subventions affectée au R	6 947,42	6 947,42	17 288,70
Remboursements capital emprunts	8 097,44	188 235,97	9 000,00
CONSTR. NOUVELLE STATION	237 945,74		
TRAVAUX EN REGIE			53 000,00
Déficit d'investissement reporté			
RECETTES	162 073,46	330 511,33	79 288,47
Excédent d'investissement reporté			
CONSTRUCTION NOUVELLE STATION			
Emprunt	100 000,00	80 000,00	
Subventions		241 146,15	
Excédent d'investissement reporté	44 836,06		44 410,61
Excédent de fonctionnement capitalisé	7 872,22		
Génie Civil Station	3 940,61	3 940,61	3 940,61
Amortissements	5 424,57	5 424,57	24 998,63
Virement de la section de fonct.			5 938,62
Solde de la section investissement	-90 917,12	135 327,94	

Comptes et budgets (fin)

BUDGET C.C.A.S. :

FONCTIONNEMENT	<i>Réalisations 2018</i>	<i>Réalisations 2019</i>	<i>Propositions 2020</i>
DEPENSES	2 366,79	2 562,19	3 292,18
Achat de marchandises	0	60,78	20,37
Fêtes et cérémonies		33,44	
Réception (repas personnes âgées)	2 152,79	2 023,97	2 687,81
Concours divers (banque alimentaire)	20	300	400
URSSAF	144	144	144
Secours d'urgence			20
Aides			
Autres secours			
Subvention	50		20
RECETTES	1 500,00	2 500,00	3 292,18
Report			692,18
Subvention commune	1 500,00	2 500,00	2 500,00
Libéralités reçues			100
Résultat de l'exercice	-866,79	-62,19	

1° Vote des Comptes de Gestion :

Les Comptes de Gestion du budget général, du service assainissement, de la Caisse des Ecoles et du CCAS ont été adoptés à l'unanimité

2° Le Compte Administratif Général 2019 est soldé avec un excédent de fonctionnement de 97 300,40 € et la section d'investissement par un excédent de 12 971,53 €. Toutefois les restes à réaliser en dépenses et recettes présentant un déficit de 76 835,83 €. Il est donc proposé d'affecter 76 835,83 € à la section d'investissement et de reporter en fonctionnement recettes 20 464,57 € et 12 971,53 € en excédent d'investissement : **adopté à l'unanimité**.

Le Compte Administratif du Service Assainissement 2019 se solde par un excédent de fonctionnement de 85 508,74 € et un excédent d'investissement de 44 410,84 €. Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de reporter ces excédents respectivement en fonctionnement et investissement.

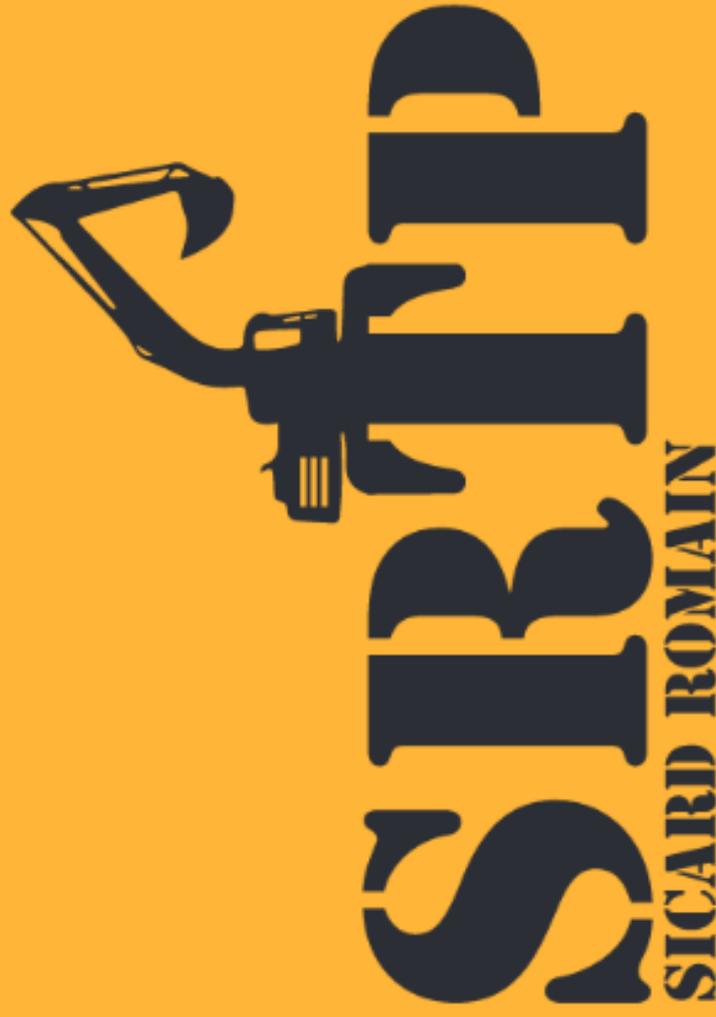
Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles à l'unanimité a reporter l'excédent de 3 818,34 € en fonctionnement en recettes et le Conseil d'Administration du C.C.A.S en a fait de même pour les 692,18 € d'excédent.

3° Vote des taxes et affectation des résultats :

A l'unanimité les conseillers décident de ne pas augmenter les trois taxes qui restent donc au même taux, soit :

- 9,22 % pour la taxe d'habitation
- 11,69 % pour le foncier bâti
- 86,88 % pour le foncier non bâti

Les budgets prévisionnels ont été votés à l'unanimité des membres présents ou représentés par les membres du Conseil Municipal pour le budget général et le service assainissement, par les membres du Comité de Gestion de la CDE et par les membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S..



Terrassement

Aménagement

Assainissement

06 66 58 41 79

srtp.sicard@outlook.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2020

Élection du président 48 votants : Deux candidats Christophe BEDROSSIAN 13 voix ; Jean Luc VACHELARD 33 voix **ÉLU** (2 blancs ou nuls).

Élection des vice-présidents 48 votants : Le président propose d'élire 8 vice-présidents.

1- En charge des Finances : un candidat, Gaston FARGET obtient 45 voix **ÉLU** (3 blancs ou nuls).

2- En charge de l'attraction touristique et petit patrimoine : Trois candidats Brigitte SOUCHON 31 voix **ÉLUE**, André POITRASSON 3 voix et Christophe BEDROSSIAN 14 voix.

3 - En charge de la jeunesse de la culture et relation avec les associations partenaires : deux candidats Didier Soulier 41 voix **ÉLU**, Christophe BEDROSSIAN 1 voix (6 blancs ou nuls).

4 - Gestion des équipements sportifs communautaires: Une candidate Marie Christine EGLY 33 voix **ÉLUE** (15 blancs ou nuls).

5 - En charge de la santé, enfance, des missions et services d'intérêt général ; un candidat Roland CHAREYRON 40 voix **ÉLU (8 blancs ou nuls)**.

6 - En charge de l'aménagement de l'espace, du développement durable et de l'urbanisme ; deux candidats Pascal GIBELIN 30 voix **ÉLU**, Juliette TILLARD-BLONDEL 15 voix (3 blancs ou nuls).

7 - En charge du commerce et de l'économie : Deux candidats Christophe BEDROSSIAN 14 voix et Frank MERLE 34 voix **ELU**.

8 - En charge des travaux : deux candidats Christophe BEDROSSIAN 18 voix, Laurent PHILIPON 28 voix **ÉLU** (2 blancs ou nuls).

Élection des membres du bureau : l'ensemble des maires qui ne sont pas président ou vice présidents (19) sont élus.

Conférence des maires : Elle réunit autour du président les 27 maires et les vices présidents délégués.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUILLET 2020

1 - Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Gaston FARGET, Laurent PHILIPPON, Maurice ROCHE, Jacques VACHERON et Juliette TILLIARD-BLONDEL.

Suppléants : Franck MERLE, Monique VIDAL, Daniel CORNET, Christophe BEDROSSIAN et Alexis JUILLARD.

2 - Commission d'ouverture des plis pour les délégations de services publics :

Titulaires : Bernard BEAUDON, Marie Christine EGLY, Brigitte SOUCHON, Christophe BEDROSSIAN et Marie Christine DEGUI.

Suppléants : Gaston FARGET, **Alain JARLIER**, Valérie GAUZY, Alexis JUILLARD et Juliette TILLIARD-BLONDEL.

3 - P.L.U.I. Arrêt des modalités de collaboration entre la communauté de communes et les communes membres :



15 JUILLET 2020

*Élection de Jean-Luc Vachelard
Président de la
CCBSA*

*Élection des 8
Vice-présidents*

Toutes les communes doivent désigner un délégué pour siéger au Comité de Pilotage (COPIL) avant le 31 AOUT.

4 - Élections des délégués au syndicat dont la Communauté de Communes est adhérente syndicat mixte Allier :

5 titulaires dont **Alain MATHIEU** pour la commune de LAMOTHE et 5 suppléants. **SYDEC** : 14 délégués sont élus à bulletin secret dont **Alain JARLIER** pour la commune de LAMOTHE. **S.I.C.T.O.M.** : 1 délégué titulaire et un délégué suppléant par commune pour LAMOTHE **Michel TEILHOL** et **William ZANUTTO**.

5 - BUDGET PRIMITIF 2020

Budget principal : Investissement 2 628 658,74€, fonctionnement 12 627 658,74€.

Budget annexe «Ateliers relais» : Investissement 23 002,72€, fonctionnement 8 607€.

Budget annexe «Abattoirs publics» : Investissement 1 131 993,77€ et fonctionnement 250 186€.

Budget annexe centre aquatique : Investissement 683 586,44€, fonctionnement 1 122 234,05€.

Budget annexe Cinéma Le Paris : Investissement 1 285 122,29€, fonctionnement 222 077,61€.

6 - Dégrèvement exceptionnel de C.F.E

7 - Indemnités des élus : Pour la CCBSA, les pourcentages maximums sont de 48,75 % de l'indice pour le président et de 20,63 % pour les vices présidents ; soit une enveloppe globale de 92 505,49€ : Le président propose de percevoir

33,16 % de l'indice et 16,58 % pour les vices présidents ; soit une enveloppe globale de 77 383,26€.

8 - Versement des subventions aux budgets annexes année 2020

9 - Subventions ordinaires

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2020

1 - Élection des délégués aux syndicats dont la communauté de communes est membre : (ouvertes aux conseillers municipaux)

Syndicat de défense contre les crues et aménagement de l'ALLIER, 8 délégués dont **Françoise ROCHETTE** et **Isabelle MARCHAUD** pour Lamothe.

2 - Création des commissions thématiques : (ouvertes aux conseillers municipaux entre 15 et 18 membres par commissions) Créations de huit commissions.

Pour LAMOTHE **Alain MATHIEU** tourisme et petit patrimoine ; **Alain JARLIER** équipements sportifs ; **Françoise ROCHETTE** santé, enfance et mission d'intérêt générale ; **Alain JARLIER** aménagement de l'espace, développement durable et urbanisme ; **Marie Christine DENIS-ROUY** économie et commerce ; **Alain MATHIEU** travaux.

3 - Groupements de commandes.

4 - Convention avec la fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation des chats errants sur le territoire

*Le délégué de Lamothe,
ALAIN JARLIER*

*Alain Mathieu
aux commissions
Tourisme et Travaux*

*Alain Jarlier aux
équipements
sportifs et à
l'aménagement*

*Françoise Rochette à la santé
et à l'enfance*

*Marie-Christine
Denis-Rouy à
l'économie et au
commerce*



S.Y.D.E.C. ALLIER ALLAGNON

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2020

Parc d'activité sud Auvergne à LEMPDES : Cession de terrain à la société BIOSYL pour y développer une activité de production de granulés de bois, 96 215 m² au prix de 7 € le m².

Parc d'activité SAINT FERREOL à BRIOUDE : cession de terrain à la société SURVOLT pour y développer une activité de maintenance de parcs photovoltaïques, 956 m² au prix de 38 € HT/m².

Parc d'activité sud Auvergne à LEMPDES : signature d'une convention avec la SNCF qui assure les prestations de sécurité pour les travaux de construction de l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée.

Parc d'activité les VIGNAUX a COHADE : raccordement du bâtiment de l'entreprise MISSIONIER au réseau eaux usées de la zone

moyennant une participation de 1500 €.

Débat d'orientation budgétaire : Rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, présentation de la structure des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure de la dette.

SÉANCE DU 4 MARS 2020

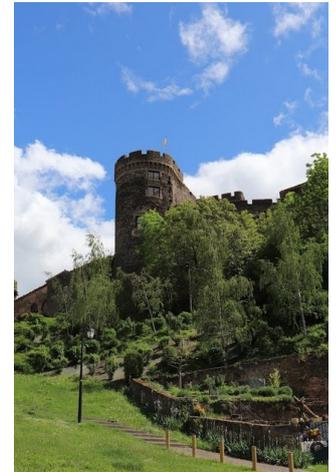
Abords du rond point de LARGELIER : cession de terrain à la société BATIMAN pour y développer une activité autour du bâtiment 16 139 m² au prix de 720 000 € H T.

Parc d'activité sud Auvergne à LEMPDES : cession de terrain à la société ALMA pour y développer une activité de stockage et assemblage de Spas 10 000 m² au prix de 20 € le m².

Avenant au marché de surveillance topographique en continu, ce dispositif n'ayant pas été prévu au marché initial, un avenant est nécessaire. Cet avenant présente un montant de 13 040.80 € HT.

Pour l'installation d'une conduite de transport d'eau potable, il a été convenu avec le Syndicat des Eaux du Cézallier que les travaux seraient réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SYDEC compte tenu de l'interaction avec les travaux liés à l'aménagement de la zone. Les modalités de réalisation de ces travaux et la répartition de leur prise en charge financière font l'objet d'une convention entre le SYDEC et le Syndicat des Eaux du Cézallier.

Parc d'activité les VIGNAUX a COHADE : modification du permis d'aménager et cession de deux terrains ; un de 1281 m² au prix de 30 € HT/m² à BRIVAPNEU, un de



5 FÉVRIER 2020
Rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, présentation de la structure des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure de la dette



4535 m² à la société SCI MEMALEX (LOCAOUTIL) au prix de 30 € HT/m².

Vote des comptes de gestion du budget principal et du budget annexe.

Vote du compte administratif du budget principal excédent de 826 090,84 €.

Vote du compte administratif du budget annexe excédent de 754 340,39 €.

Vote des budgets :

Budget principal : équilibre en section fonctionnement à 2 049 061.51€ et Suréquilibre en section d'investissement (dépenses 1 695 779.88 € recettes 3 143 502.51 €).

Budget annexe : Équilibre en section de fonctionnement à 11 082 228.28 € Équilibre en section d'investissement à 7 331 000.05 €.

Participation par habitant pas d'augmentation en 2020 soit 7,50 €.

Subvention 2 I.B.S. (Initiative Issoire Brioude Sancy) la participation du SYDEC se décompose d'une cotisation pour le financement de l'association de 0,25€ / habitant et d'un abondement au fonds de prêt d'honneur de 0.25 € / habitant soit deux fois 6 410,75 €.

SÉANCE DU 9 JUILLET 2020

Parc d'activité sud Auvergne à LEMPDES avenants aux marchés de travaux :

Lot 1 ouvrage d'art plus value pour la pose des poutres de nuit 4 000€ ; mise en place d'un caniveau pour passage du réseau gaz 4 000€ HT.

Lot 2 infrastructures-entreprise CHEVALIER fourniture et mise en place de la station de relevage de la ZAC implantée coté ZI les BORNES mon-

tant 62 370,00€HT. Réseaux sous accotement de la RN 102, il était prévu de passer ces réseaux en partie privative il est préférable de les passer sous accotement de la RN 102 ces contraintes engendrent une plus-value de 32 250 € HT. Réseaux AEP ; le syndicat des eaux préconise un diamètre de conduite de 125 lieu de 100, la mise en place d'une vanne équilibrée sur la conduite et la mise en place d'un débitmètre à ultrason ; ces prestations engendrent une plus-value de 11 700€ HT. Avenants approuvés à l'unanimité.

Demande de report de loyers et d'échéanciers: Les entreprises MG63,ARVA(Barrois), DEUX AILES et les locataires de la pépinière d'entreprise de FLAGEAC demandent suite à la crise du COVID les reports et de nouveaux échéanciers pour leurs loyers . Accepté à l'unanimité.

Souscription d'un prêt court terme: Les travaux parc d'activité Sud Auvergne à LEMPDES nécessitent la souscription d'un prêt en attendant le versement des subventions et la vente des terrains. Suite à la consultation c'est le CRÉDIT MUTUEL qui propose le prêt le plus intéressant (taux 0,70 frais fixes 2000€).

Modalité d'exercice et d'octroi d'un emploi à temps partiel : Ces modalités sont expliquées au comité syndical qui les accepte à l'unanimité.

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

Élection du président : M. Guy LONJON, doyen d'âge de l'assemblée, procède à l'élection du président.

Un seul candidat Mr Jean-Paul PASTOUREL se présente et obtient 18 voix. Il est élu président.

Il propose de nommer 4 vices présidents.

Élection du 1er vice président candidat Jean-Luc VACHELARD il est élu avec 20 voix.

Élection du 2ème vice président candidat Guy LONJON il est élu avec 21 voix.

Élection du 3ème vice président candidat Philippe FAIDIT il est élu avec 20 voix.

Élection du 4ème vice président candidat Didier SOULIER il est élu avec 20 voix.

Élection des membres du bureau : Les statuts du SYDEC précisent que le bureau est composé de 3 membres ; Pascal Gibelin, Josiane COSTE, Gérard LOUIS et Nathalie AVININ sont candidats. Après vote à bulletins secrets Pascal GIBELIN, Josiane COSTE et Nathalie AVININ sont élus.

Lecture de la charte de l' élu local par Mr PASTOUREL Jean-Paul.

Indemnités de fonction du président et des vices présidents : Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) fixe les indemnités maximales que peuvent percevoir les élus à savoir 25,59 % de l'indice brut terminal de la fonction publique (3889,40 au 01/01/2019) pour le président et 10,24 % du même indice pour les vices présidents ; soit une enveloppe globale de 31 060,77 €.

Le président propose de percevoir 12,20 % de l'indice et 8,20 pour les vices présidents soit une enveloppe globale de 21 002 €.

Accepté avec 18 voix pour et 4 abstentions.

*Le délégué de LAMOTHE
ALAIN JARLIER*



15 SEPTEMBRE
*Élection du
président, des vice-
présidents et des
membres du
bureau du SYDEC*

BOURIOL T.P.

Travaux Publics et Particuliers

- ✓ Terrassement
- ✓ Canalisations
- ✓ Assainissement
- ✓ Démolition

- ✓ Aménagements extérieurs :
 - Goudronnage
 - Enrobé
 - Résine
 - Pavés...



Entreprise certifiée QUALIBAT

10, Rue des Charrettes - 43100 LAMOTHE

Tél. 04 71 76 43 49 · Port. 06 83 35 27 90

E-mail : bouriol.tp@wanadoo.fr - www.bouriol-tp.fr

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

SARL SAUVAT

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES
INSTALLATION ET DEPANNAGE



2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE

04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE

REUNION DU COMITE SYNDICAL 17/09/20

Le Jeudi 17 Septembre 2020 à 17 heures 30, Salle Polyvalente à LEMPDES SUR ALLAGNON, le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE s'est réuni sous la Vice-Présidence de Madame CHASSIN Nicole, avec l'ordre du jour suivant :

- Mise en place du Comité Syndical,
- Élection du Président,
- Élection des Vice-Présidents,
- Élection du Bureau,
- Désignation des délégués au VALTOM (Syndicat pour la Valorisation et le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés),
- Fixation des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents.

Assistait à cette réunion, Monsieur Serge BATISSE, Directeur du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

MISE EN PLACE DU COMITE SYNDICAL

La séance était ouverte par Madame CHASSIN Nicole, ancienne Vice-Présidente du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE qui remerciait l'assistance pour leur présence.

Après l'appel du plus âgé des délégués présents dans la salle, ainsi que des deux plus jeunes

(scrutateurs), Monsieur FEUNTEUN André, le doyen d'âge et Président de séance, installe le Comité Syndical.

144 délégués présents et 9 représentés (ayant donné pouvoir), deux communes ne sont pas représentées (ESTEIL et SAINT BERAIN) suite à la non désignation de délégués à la date de la réunion.

Après la mise en place du Comité Syndical, conformément aux dispositions prévues au Code Général des Collectivités Territoriales,

le Président doyen d'âge, Monsieur FEUNTEUN André a procédé à l'appel des candidatures pour la Présidence et précise que le vote électronique a été validé par ce même Comité.

Après élection en bonne et due forme, le Bureau du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se présente donc de la façon suivante :

Président : Monsieur RAVEL Pierre (Agglo Pays d'Issoire), Nonette-Orsonnette

1er Vice-Président : Monsieur GIBELIN Pascal (Brioude Sud Auvergne), Blesle

2ème Vice-Présidente : Madame FROMAGE Catherine (Mond'Arverne Communauté), Vic le Comte

3ème Vice-Président : Monsieur FOURET Raymond (Auzon Communauté), Sainte Florine

4ème Vice-Président : Monsieur GARNIER Alain (Rives du Haut-Allier), St Georges d'Aurac.



17/09/2020

Monsieur Pierre RAVEL, Agglo d'Issoire, est élu Président du SICTOM Issoire-Brioude



SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE (Suite)



*Président et
Vice-Présidents
du SICTOM
souhaitent voir
baisser leur
indemnité afin
de pouvoir
nommer un Vice
Président
supplémentaire*



MEMBRES
DU BUREAU :
- Monsieur CATTIAUT
Johan
- Madame DUTHEIL
Nathalie
- Monsieur FANJUL
José
- Monsieur LAURENT
Bruno
- Monsieur
RYCKEBOER Christian
- Monsieur NEGRE
Guyaume
- Monsieur LIVET Ber-
trand
- Monsieur MARKUT
Stanislas
- Monsieur VICARD
Bernard

DESIGNATION DES
DELEGUES AU VAL-
TOM (Syndicat Dépar-
tementale pour la Valo-
risation et le Traite-
ment des Ordures Mé-
nagères).

Monsieur le Président
rappelle que suite au
renouvellement du
Comité Syndical du
S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-
BRIOUDE, nous de-
vons désigner de nou-
veaux délégués au
VALTOM.

Conformément aux
statuts du VALTOM, ce
nombre est fixé à
quatre délégués titu-
laires et quatre délè-
gués suppléants.

Après appel à candi-
dature, l'Assemblée
Générale du
S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-
BRIOUDE a désigné
les délégués suivants
au VALTOM :

DELEGUES TITU-
LAIRES :

Monsieur RAVEL
Pierre, Président
Madame FROMAGE
Catherine
Monsieur BEAUD Gé-
rard
Monsieur GARNIER
Alain

DELEGUES
SUPPLEANTS :

Monsieur GIBELIN
Pascal suppléant de
Mr RAVEL Pierre
Monsieur FOURET
Raymond , suppléant
de Mme FROMAGE
Catherine
Monsieur BAYOL Jean-
Pierre, suppléant de
Mr BEAUD Gérard
Monsieur CUBI-
ZOLLES Jean-Marc ,
suppléant de Mr GAR-
NIER Alain.

VI – FIXATION DES
INDEMNITES DE
FONCTION DU PRESI-
DENT ET DES VICE-
PRESIDENTS.

Le Président propo-
sait à l'Assemblée de
maintenir les indem-
nités de fonction du
Président et des Vice-
Présidents.

Monsieur RAVEL
Pierre, Président du
S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-
BRIOUDE, souhaite
baisser son indemnité
à un taux inférieur à
29.53 % (indice ac-
tuel) et de percevoir
24.99 % de l'indice
brut terminal de
l'échelle indiciaire de
la Fonction publique.

Les Vice-Présidents
ont également émis le
souhait de voir baisser
leur indemnité qui
passerait de 11.81 %
(indice actuel) à 10.00
% de l'indice brut ter-
minal de l'échelle indi-
ciaire de la Fonction
publique.

Par conséquent, le
montant versé aux
élus reste identique au
montant antérieur
malgré l'ajout d'un
Vice-Président.

Gedimat

Au cœur de l'ouvrage.



2 rue Pablo Picasso
BRASSAC
04 73 54 31 30

ZI Les Listes
ISSOIRE
04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE
04 71 50 03 66

Le Babory
BLESLE
04 71 76 21 10



Votre équipe commerciale à Brioude
58 Bd Vercingétorix
09 74 50 31 33

**Électricité Générale
Neuf et restauration**

**Rue des Charrettes
43100 LAMOTHE**

**04 71 76 43 20
06 81 78 90 92**



eurl **JARLIER**

**NEUF ET RENOVATION
INTERIEUR - PORTES - FENETRES
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE**

MENUISERIE

Jacques PERRIN

**perrinmenuisier@outlook.fr Port. 06 31 42 23 45
Z.A Pont de Lamothe - 43100 LAMOTHE**

TRAVAUX SIVOM & Employés communaux

Entretien des espaces verts (station épuration, salle polyvalente, mairie, stade, la Coste, rue du Cardinal, lotissement, etc...)

Taille des arbustes, des haies

Arrosage des massifs et jardinières

Fauchage des routes et chemins communaux

Nettoyage et curage du fossé de la Rase Mère

Divers travaux de nettoyage de fossés et de rues suite aux orages de cet été

Reprise et renforcement du Pont du Breuil

Démolition de la terrasse de l'ancienne crêperie avec réalisation d'un muret crépis

Pose de plots (rondins en bois traité) sur le site de la Coste avec création d'un petit parking

À l'école : pose d'un plafond pour l'isolation phonique et remplacement des luminaires, réfection d'un mur et pose d'un grillage à l'entrée de la cour, nettoyage de l'aire de jeux.

Entretien des cimetières : désherbage, nettoyage, etc...

Pose de faïence et peinture dans l'office de la salle polyvalente.

*Le Maire Adjoint,
Alain MATHIEU*



Permis de construire

M. LOUCAO José et Mme ESTERMANN

Construction maison d'habitation
19 route d'Agnat ACCORDÉ LE 28/01/2020

M. NEYRIAL Clément

Construction maison d'habitation
17 rue de l'Espardijou ACCORDÉ LE 03/09/2020

M. et MME MONAT Johann et Oriane

Construction maison d'habitation
41 Rue de Vialle



L'école



Pour marquer cette reprise d'un chiffre symbolique, ce sont plus de 100 élèves qui sont inscrits à l'école du village pour l'année 2020-2021 !



REPRISE

Malgré les précautions imposées pour éviter la propagation du virus, la rentrée s'est déroulée tout à fait normalement à l'école de Lamothe. En ce sens que tous les enfants ont été accueillis dans leur classe, avec leur maitresse ou leur maitre, leurs camarades et le personnel habituel pour les encadrer. Cette vie sociale sereine semble être un gage de retour à un climat de sécurité affective pour des enfants dont certains ont subi immanquablement quelques dommages suite à la violence de la crise du printemps dernier.

EFFECTIFS

Alors, pour marquer cette reprise d'un chiffre symbolique, ce sont plus de 100 élèves qui sont inscrits à l'école du village pour l'année 2020-2021 !

Un chiffre encore en progression que nous prenons comme un indicateur de la bonne santé de notre école et des relations établies avec les familles ainsi qu'avec les élus municipaux.

Cette centaine d'enfants est répartie ainsi :

Classe de maternelle avec Laurent Lafarge, 26 enfants

Classe de GS-CP avec Mylène Alpini, 27 enfants

Classe de CE1-CE2 de Corinne Brugerolle, 21 enfants

Classe de CM1-CM2 de Dominique Vachelard, 28 enfants

Trois ATSEM (Perrine Gilbert, Françoise Mignot, Marie Pastorel) et une AESH (Sonia Riol) complètent l'équipe éducative et interviennent auprès des enfants, soit pendant des temps de classe, soit des temps d'activités périscolaires (cantine, garderie).

ACTIVITÉS

Certaines activités prévues pour cette année scolaire ne seront pas maintenues pour des raisons sanitaires (loto, par exemple).

D'autres demandent encore un délai pour que l'on puisse envisager leur possible réalisation (voyage en classe de mer).

Mais des projets ont déjà été initiés dans différents domaines, notamment culturels et artistiques : participation aux Biennales d'aquarelle, correspondance scolaire, etc.

*Dominique Vachelard,
Directeur de l'école*

Bibliothèque municipale

Vous qui aimez lire ou avez une petite envie de lecture, venez nous rencontrer à la bibliothèque.

Notre équipe de bénévoles vous accueille tous les samedis de 14h00 à 16h00.

Si vous avez un titre précis que vous recherchez, vous pouvez nous en faire part et

nous le réserverons pour vous auprès de la bibliothèque départementale du Puy-en-Velay.

C'est grâce à elle que nous disposons d'un large choix de romans, policiers, science-fiction, albums enfants et adultes, livres jeunesse BD, etc., dont certains écrits en gros caractères.

Tous ces services sont gratuits, et le prêt s'étale sur une durée de trois semaines pour chaque ouvrage.

Ce lieu est ouvert à tous les Lamoithois et nous vous attendons nombreux en salle de bibliothèque à la mairie, 12 rue de Vialle à Lamothe.



Notre équipe de bénévoles vous accueille tous les samedis de 14h00 à 16h00

Club Saint-Jean

9 Janvier 2020

Cette année le club s'est encore agrandi et se compose de 82 adhérents.

Ce fut malheureusement la dernière activité, toutes animations prévues au sein du club ont été annulées pour cause de COVID.

Malgré cet isolement nos adhérents ont fait front et gardant le moral et le contact téléphonique et attendent avec impatience la reprise du club.

23 février 2020

Notre loto annuel comme toujours s'est très bien déroulé, bonne participation et bonne ambiance.

12 mars 2020

23 adhérents ont participé aux qualifications de belote à Fontannes organisées par le secteur.



État-civil

MARIAGES

Le 14 juin 2020, Géraud DELPEUCH et Maëlle MARTIN

Le 6 août 2020, Pierre-Emmanuel LOCKHART et Albane HERAUD

DÉCÈS

Monsieur Pierre Roger CHASSAIN, le 23 janvier 2020, à CLERMONT-FERRAND

Madame Marie Séraphie LONJON veuve ROCHE, le 18 avril 2020, à Brioude

Madame Anne-Marie Françoise MONNERET épouse AGNERAY, le 22 avril 2020, à CLERMONT-FERRAND

Monsieur Roger Alexis RICHARD, le 20 juillet 2020, à COUTEUGES

Monsieur Jean Guillaume Pierre CHASTEL, le 23 août 2020, à BRIOUDE

Madame Yvonne Jeanne CHABUT veuve GLADEL, le 23 septembre 2020, à BRIOUDE

NAISSANCES

Nora JARLIER née le 2 janvier 2020, à ISSOIRE (63), fille de Benoit JARLIER et Marina PEREIRA REBELLO, Rue de la Coste

Gabin Hervé Bruno PETIT né le 18 janvier 2020, à ISSOIRE (63), fils de Mickaël PETIT et Marie-Amélie LE JACQ, Rue du Théron

Lény TALON, né le 27 février 2020, à ISSOIRE (63), fils de Mathias TALON et Marylise LAURENT, Rue du Soleil Levant

Nataël Michel Gilles MARCHAUD né le 3 mars 2020, à ISSOIRE (63), fils de Sylvain MARCHAUD et Séverine CUSSAC, Rue des Péroulières.

Nathan BONNEAU né le 24 août 2020, à ISSOIRE (63), fils de Jean-Michel BONNEAU et Noémie MARGAUD, Route d'Agnat.



C. C. A. S.

Composition

Élus : Alain Jarlier,
Françoise Rochette,
Marie-Christine Denis,
Isabelle Marchaud,
Guillaume Pons

Nommés :

Annie Auzard, Domi-
nique Guilhe, Yvette
Robin, Michèle Va-
rennes

Activités

Liaison avec la banque
alimentaire : collecte,
récupération et distri-
bution des denrées
aux familles nécessi-
teuses

Visite ou aide aux per-
sonnes en difficulté ou
hospitalisées

Installation de télé-
larmes

Repas annuel pour les
plus de 70 ans

(Compte tenu des con-
traintes et des risques
liés au COVID-19, le
repas initialement
prévu le 18 octobre
2020 est annulé)

Le CCAS c'est aussi

*COLIBRI
(transport à la
demande)*

*TÉLÉASSISTANCE
24h/24 7j/7*

*REPAS À
DOMICILE*

Association de parents d'élèves

L'AEP Lamothe c'est l'association de l'école publique de Lamothe qui est gérée pour l'année 2020-2021 par un nouveau bureau élu à l'unanimité le 17 septembre dernier lors de l'assemblée générale.

Celui-ci se compose de : Coline Avinain et Delphine Valette en tant que trésorière et vicetrésorière, de Catherine Pelletrat et Emilie Duffaud en tant que secrétaire et vice-secrétaire et d'Elodie Neyrial et Audrey Jarlier en tant que présidente et vice-présidente.

La mission de l'AEP est de récolter de l'argent qui sera redistribué à l'école de Lamothe afin d'en faire profiter tous

les enfants au travers de voyages ou autres activités organisés par l'équipe enseignante.

L'année dernière deux manifestations ont pu être organisées par l'AEP, au mois de février, le repas dansant et au mois de mars, la récolte de ferraille. Cela a permis de récolter plus de 2700€, deux autres événements étaient prévus, la vente de plants (en mai) et le concours de pétanque (en juin) qui n'ont pu être maintenus suite à la crise sanitaire.

Pour cette année, nous avons commencé par « le café de la rentrée », cela était notre troisième édition.

Cette manifestation nous permet de rencontrer les nouveaux parents d'élèves et de passer un moment agréable entre parents et enseignants.

Pour la suite de l'année, nos actions risquent d'être un peu différentes et seront certainement amenées à évoluer en fonction de la situation sanitaire...

Nous vous tiendrons bien évidemment informés au cours de l'année. L'appel aux parents d'élèves est à nouveau lancé, plus nous aurons de bras plus l'organisation d'évènement sera facile. On compte sur vous pour les petits Lamotheois.



*« Un appel aux
parents d'élèves
est à nouveau
lancé.
On compte sur
vous ! »*

ASSOCIATION GYM-RANDO



« Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), le manque d'activité physique est considéré comme le quatrième facteur de risque de décès dans le monde. »

ACTIVITÉS

L'association gym-rando de Lamothe propose 2 types d'activités.

* **Gymnastique**

Les séances ont lieu les lundis de 18 heures à 19 heures au préau de l'école, Elles sont assurées, alternativement, par Suzanne Lesigne pour la gymnastique d'entretien, Bernadette Faugère pour l'initiation aux danses traditionnelles et Céline Longeon pour la Gym pilate.

* **Randonnée**

Une marche de 8 à 11 kms a lieu tous les mercredis après midi avec un départ en co-voiturage à 13 heures 30 du parking de la salle polyvalente de Lamothe.

Quelques randonnées de 15 à 18 kms, à la journée, avec pique-nique, sont proposées les mardis par beau temps.

Il est également prévu une sortie annuelle de 4 jours à la découverte d'autres régions.

La préparation et l'encadrement des randonnées est assurée par Toussaint Rochette, Maurice Grisard, Gérard Dumont et André Sabatier.

Les différentes activités on été interrompues par le confinement ce qui a eu pour conséquence l'annulation du séjour de 4 jours prévu en Saône et Loire.

Les randonnées ont repris le mercredi 2 juin et se sont terminées le 1er juillet par une journée au Vernet la Varenne avec randonnée le matin, apéritif et pique-nique à midi, jeux (pétanque, quilles....) l'après midi.

OBJECTIFS

Le but de l'association est de permettre au maximum de personnes qui le souhaitent, de pratiquer une activité physique dans des conditions agréables en fonction des aptitudes et des capacités de chacun.

Les atouts de la randonnée et de l'exercice physique en générale sont nombreux.

Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), le manque d'activité physique est considéré comme le quatrième facteur de risque de décès dans le monde.

La randonnée collective ne manque pas d'atouts. Outre son côté convivial, cette activité permet de maintenir une bonne santé générale, de prévenir les risques cardio-vasculaires et les accidents vasculaires cérébraux (avc), de diminuer les risques de faire un diabète de type 2,

d'augmenter la densité osseuse et donc de prévenir l'ostéoporose, de renforcer les défenses immunitaires...

C'est également un formidable antidépresseur naturel qui diminue l'anxiété et permet de laisser derrière soit le stress.

La marche offre à tous la possibilité de s'évader et de contempler le monde qui nous entoure, en prenant son temps.

La randonnée collective permet également de lutter contre l'isolement (lien social),

de faire de nouvelles rencontres, de tisser des liens.

Marcher de manière régulière protège notre corps et fortifie notre mental.

Quelques Chiffres :

Nombre d'adhérents : 106 dont 91 qui pratiquent uniquement la randonnée, 9 la gym et la rando et 6 la gymnastique seulement.

Le nombre de kilomètres parcourus pendant la saison 2019-2020 est de 275 kms avec 6 600 m de dénivelé positif.

Sans le confinement nous aurions dû faire le double.

Fréquentation moyenne au niveau de la randonnée : 40 personnes avec des extrêmes allant de 8 à 58.

Après une pause estivale, l'activité rando a repris le mercredi 9 septembre et l'activité gym le lundi 14 septembre.

Nous accueillons avec plaisir tous ceux qui veulent nous rejoindre.

Renseignements au 04 71 76 41 46

« La marche offre à tous la possibilité de s'évader et de contempler le monde qui nous entoure, en prenant son temps. »



FOOTBALL CLUB DE LAMO THE



Tous les LAMOTHOIS ou autres personnes qui souhaiteraient nous rejoindre peuvent le faire !

BILAN SPORTIF DE LA SAISON

Difficile de tirer des leçons de la saison dernière avec un arrêt du championnat avant son terme. Cependant, nous pouvons avoir une grande satisfaction sur le fait que le groupe de licenciés reste inchangé en ce début de saison. On peut même noter l'arrivée de deux nouveaux joueurs.

SAISON 2020-2021

Les entraînements, où nous attendons un maximum de joueurs, ont lieu mardi soir et vendredi soir de 19h à 21h.

Les matchs ont repris depuis dimanche 26 septembre.

Cette année particulière engendre aussi des mesures spécifiques le dimanche. En effet, en cette période de crise, le club a mis en œuvre toutes sortes de mesures afin de protéger toutes les personnes qui seront présentes.

Nous demandons à vous tous qui souhaitez venir nous voir le dimanche de bien porter le masque dans l'enceinte et de bien respecter les mesures, pour le bien de tous.

Tous les LAMOTHOIS ou autres personnes qui souhaiteraient nous rejoindre peuvent le faire et doivent se rapprocher d'un dirigeant ou d'un joueur.

Concernant les manifestations à venir, nous ne sommes pas en mesure de communiquer si elles seront maintenues ou pas. Nous avons bien l'intention de vous proposer encore une fois nos calendriers et le repas du club au mois de mars, mais cela dépendra de l'évolution du contexte sanitaire.

Si vous avez des questions, envie de rejoindre notre association en tant que joueur, dirigeant ou bénévole, c'est avec plaisir que nous vous accueillons.

Contact : VIRAT Florian (Secrétaire) au 0624845565 ou par mail à flo.virat@laposte.net

Calendrier de la phase aller des matchs de nos équipes

Equipe 1 District 2			Equipe 2 District 5		
Dates	Domicile	Extérieur	Dates	Domicile	Extérieur
11/10 à 15H	LAMO THE	VELAY 3	04/10 à 15H	LAMO THE	MAZEYRAT
25/10 à 15H	PAULHAGUET	LAMO THE	18/10 à 15H	ST JUST	LAMO THE
08/11 à 15H	LAMO THE	ST GERM. LAPR	08/11 à 13H	LAMO THE	AUZON
15/11 à 15H	VEZEZOUX	LAMO THE	15/11 à 13H	BAINS 4	LAMO THE
22/11 à 15H	LAMO THE	ARZON	22/11 à 13H	LAMO THE	LANGÉAC 3
06/12 à 15H	ST VIDAL	LAMO THE	29/11 à 15H	VEZEZOUX 3	LAMO THE
13/12 à 13H	LANGOGNE 2	LAMO THE	06/12 à 13H	LAMO THE	VERNASSAL
17/01 à 15H	LAMO THE	COUBON	13/12 à 13H	LAMO THE	FONTANNES 3
31/01 à 15H	VERGONGHEON	LAMO THE			
07/02 à 15H	LAMO THE	NOLHAC			

MEUBLES Gilles AMAT

Maître Ebéniste

Fabrication traditionnelle artisanale
de meubles de tous styles en
bois massif
de cuisines, salle de bains et dressing ...



Hall d'exposition
Photographies de réalisations
Meubles signés

Route de Beaumont
43100 PAULHAC
Près BRIOUDE



04.71.50.12.80 / 06.84.64.81.31 meubles.amat@wanadoo.fr

<http://meubles.amat.pagespro-orange.fr/>

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Ravalement de façade Couverture Zinguerie Neuf et restauration



FERREIRA S.A.R.L.

12 rue des Basses Maisons 43100 Brioude

04 71 74 93 01 ou 04 71 50 09 56

PAGE 37

AMAVA PHOTO 43-63

Arts Manuels et Arts Visuels Auvergne



« Une bonne photo est avant tout le résultat du coup d'œil du photographe, du cadrage qu'il utilise et surtout de la lumière ambiante par rapport au sujet. »

Bonjour à toutes et tous,

Nouvelle saison, hors normes pour une Association où les réunions de groupes sont bien évidemment perturbées et où les déplacements sont soumis à des règles strictes.

Ceci ne va pas pourtant nous empêcher de fonctionner en petit nombre, pour vous permettre de vous former si vous êtes parfaitement débutants, ou de progresser si vous n'êtes plus néophytes.

Toutes les formules sont possibles, c'est donc en fonction de vos horaires que l'on va définir votre calendrier propre, le rythme, pour tous les niveaux, est d'une séance de 2 heures toutes les deux semaines environ entre Octobre et Juin.

Les périodes des vacances scolaires peu-

vent être neutralisées ou non selon vos souhaits, cela revient à dire que vos séances ont lieu à la carte.

La cotisation pour la saison du 1er Octobre - 30 Juin est fixée à 25 €, ceci correspond à 16 séances d'initiation et/ou de perfectionnement avec votre propre matériel. Il n'est pas nécessaire de posséder un appareil photo numérique de haut de gamme, il est même possible de s'initier simplement avec un smartphone.

Une bonne photo est avant tout le résultat du coup d'œil du photographe, du cadrage qu'il utilise et surtout de la lumière ambiante par rapport au sujet.

Alors ?

À vous de jouer ?...

En Octobre, à partir du 17, et jusqu'au 21 décembre, une exposition a lieu à Lamothe, au siège de notre As-

sociation, 2 Rue de Vialle, tous les vendredis, samedi, dimanche et lundi, de 11h à 18h.

Entrée Libre et Gratuite.

Une photographe du Collectif Images d'Issoire, Elise Chaucheprat, présente ses clichés

«Auvergne», et Jean-Pierre Agneray présente pour sa part des photos sur 5 thèmes qui sont : L'Eau, le Bois, La Pierre, Les Gens, Les Bêtes des Fermes.

La dernière expo' de l'Association à Lamothe a eu lieu en juillet 2018, une autre était prévue en juillet 2020, des circonstances particulières n'ont pas permis qu'elle soit organisée, nous la présentons maintenant avec quelques mois de décalage.

À vous maintenant de venir nous rencontrer, ce sera avec plaisir...

Jean-Pierre Agneray

Lamothe



Horaires de la Mairie du 01/09/2020 au 30/06/2020

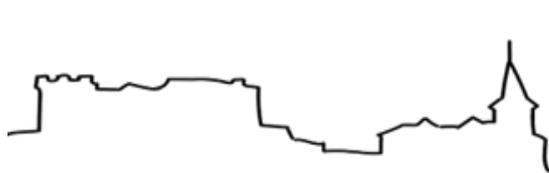
Lundi	7h00-13h30
Mardi	7h00-13h30
Mercredi	Fermé
Jeudi	7h00-19h00
Vendredi	7h00-12h30

Permanences du Maire Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40

Mail : mairie.lamothe@wanadoo.fr

Site Internet : lamothe43.fr



Lamothe

ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65



VOLCANE
Bière artisanale

*Bière artisanale brassée
au cœur de l'Auvergne
de façon traditionnelle*

www.biere-volcane.fr

BRICO  **PRO**

Si Pro, si Proche !

Particuliers & Professionnels

OLEON 

43100 Brioude
04.71.50.10.07

-  **BRICOLAGE**
-  **JARDINAGE**
-  **MOTOCULTURE**
-  **PLOMBERIE**
-  **DECOUPE BOIS**
-  **ELECTRICITE**
-  **QUINCAILLERIE**

Bulletin municipal réalisé par les membres la Commission Information et Communication,
Marie-Claire Courtine, et les membres des associations pour les articles.

Impression : Imprimerie SEDI

Photos couverture : Marjorie Pignol

Mise en pages : Dominique Vachelard

Distribution : Conseil municipal

Numéro 62 Octobre 2020